

Salarié(e) en maraîchage, production florale, pépinière d'ornement BPA Horticole par apprentissage



Tu as plus de 16 ans
Tu es motivé
Tu veux te former,
apprendre un métier...

**Choisis
l'apprentissage !**

Une formation rémunérée

- Contrat d'apprentissage de 2 ans
- Formation prise en charge par le Conseil Régional de Bretagne
- Rémunération selon l'âge et l'ancienneté en pourcentage du SMIC

Une pédagogie active et ouverte

- Individualisation
- Chantiers pratiques
- Visites
- Interventions de professionnels
- Utilisation pratique des outils informatiques

Les débouchés

- Salarié qualifié
- Ouvrier serriste
- Responsable d'équipe (avec expérience)
- Technicien (avec expérience)

Vous renseigner

- demi-journées d'information
- rencontrez-nous lors des salons

Vous êtes invités à nos Portes Ouvertes, c'est le meilleur moment pour rencontrer les formateurs et les acteurs de la formation ! Renseignez-vous sur les dates.

Contactez-nous !



Responsable : Paul LAVANANT

Antenne CFA MFR Bretagne
Route de Plouider—29260 Lesneven
02 98 83 33 08
ireo.lesneven@mfr.asso.fr
www.ireo.org



La formation



La validation



2/3 du temps en entreprise

28 semaines à l'iréo sur les 2 ans de formation

Un enseignement technologique, général et professionnel

- Agronomie
- Biologie végétale
- Techniques de production
- Savoir-Faire Pratique (SFP)
- Agro-équipement

- Mathématiques
- Expression / communication
- Informatique
- Durabilité

- Gestion
- Etude technique
- Economie de l'entreprise
- Législation du travail
- Economie des filières

Option au choix

- Production légumière et maraîchère de plein champs
- Production légumière et horticole sous serre
- Production florale sous abris
- Pépinière d'ornement

- Le BPA (Brevet Professionnel Agricole), diplôme de niveau V (niveau BEPA)

- L'évaluation pour l'attribution du diplôme se fait par contrôles répartis sur la durée de formation

